



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN-LE-VIEIL



Le mot du Maire

L'été est fini, les premiers froids apparaissent et les enfants du village ont repris les bus de ramassage scolaire. Un autre cycle commence...

1 - Le mot du maire

2 - Brèves

- La vie des associations

3 - Les éclaireurs à Saint Martin

- Communauté de communes

4 - PPR

- Photos des travaux

Les travaux de la place des platanes qui avaient commencé en juillet ont repris. Ils faciliteront la circulation piétonnière dans le village. Un escalier en pierre permettra de passer directement du « Concasseur » à la place des platanes. La place des platanes devrait être élargie et la montée entre la maison Simon et Mme Douce sera refaite. La buse bouchée depuis de nombreuses années qui traverse la rue du brûleur a été changée et prolongée. Par ailleurs le mur effondré par le passage intempestif d'un poids lourd égaré dans le village a été refait par l'entreprise Battistella.

Probablement liées aux modifications climatiques nous avons vu réapparaître cette année des précipitations brutales et violentes. Les trois gros orages qui ont éclaté durant la période estivale et qui ont provoqué l'effondrement du mur de la place des platanes nous ont contraints à revoir de près le système d'évacuation des eaux pluviales ; nous avons dégagé avec beaucoup de difficultés les buses qui traversent la départementale et

demandé à la DDEA de rendre opérationnel l'écoulement des eaux pluviales au niveau du cimetière. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année.

Une réunion sur le PPR organisée par les services de l'Etat a eu lieu vendredi 11 septembre à la mairie en présence du bureau de l'association « Les Cruzels », d'un représentant du Conseil Général. Si le consensus s'est fait sur la nécessaire préservation de ce patrimoine original, sur son suivi, les questions posées aux services de la DDEA concernant le montant des travaux et le financement, n'ont pas eu de réponse....

La commune ne possède pas à ce jour de document d'urbanisme (PLU ou carte communale), aussi, il devient nécessaire qu'elle se dote d'un outil qui lui permette de maîtriser son devenir. L'élaboration d'un tel document doit aujourd'hui prendre en compte les contraintes qui nous seront imposées par le PPR, mais aussi les nouvelles directives en matière d'environnement (Natura 2000, le traitement des eaux usées, des boues...) ainsi que les recommandations dans la mise en œuvre d'un développement durable. Tout cela sur un fond réglementaire en perpétuel changement. Après la rénovation de la station d'épuration, les premières analyses effectuées par le SATESE sont satisfaisantes. Cela devrait nous permettre d'envisager l'avenir avec optimisme.

Le Maire

Brèves

● Carrefour de la Plaigne

Nous avons demandé à la DDEA de profiter des travaux engagés sur la RD 136 entre Carlipa et Saint Martin pour aménager le dangereux carrefour de la Plaigne. En attendant un aménagement plus conséquent, un stop a été placé.

● Les sentiers de randonnée

Le balisage des sentiers a été amélioré, la traversée piétonnière du village - du parking de la salle des fêtes à la pierre de Carsac - est fléchée par un oiseau fixé sur les murs du village.



● Cérémonie du 14 Juillet

Le 14 juillet 2009 rassemblait la foule habituelle où l'on distinguait parmi les « Saint Martinols » nos amis anglais ou irlandais. Cette année, Max Koenig, le Maire, dans son discours rappelant les valeurs républicaines traditionnelles émanant de cette date-symbole, enjoignait une minute de silence en souvenir du Conseiller Général Michel Escande trop tôt disparu.

Un apéritif, servi sur la place même de la mairie, ajoutait une note joyeuse à la gravité de la cérémonie.



● Assemblée générale de l'Amicale laïque de Carcassonne

L'assemblée générale de l'Amicale laïque s'est tenue dans la salle de l'ancienne mairie le 27 octobre. Après le rapport moral présenté par le Président Eric Sinatora et le rapport d'activité présenté par la directrice Marie Elise Gardel, le rapport financier a été approuvé ainsi que le budget prévisionnel 2010. Ce budget est en très forte augmentation, témoignage d'une activité en plein développement. A cette occasion Marie Elise Gardel a souhaité la reprise des colloques sur l'habitat troglodytique à Saint Martin, au printemps prochain.

● Financement des travaux de la place des platanes



La vie des associations

● Ils ont fait

La journée sur « Saint Martin le Vieil dans la tourmente albigeoise » organisée par les Cruzels et l'amicale laïque de Carcassonne a été un franc succès. A cette occasion, la Communauté de Communes a subventionné l'Amicale Laïque à hauteur de 1500 €. Un regret cependant, l'absence du livre sur Saint Martin, dont la sortie était prévue à cette occasion.

● Ils vont faire...

NOVEMBRE

1^{er} : fête des châtaignes, organisée par les Cruzels
8 : fête du village, organisée par le comité des fêtes. Pour le repas, s'adresser à Mme FAURY (04 68 76 02 18) ou Mme BAC (04 68 79 02 94).
15 : loto organisé par le Bel Age.

DECEMBRE

3 : repas de fin d'année du Bel Age.
1^{er} et 8 : concerts de Noël organisés par les Cruzels.

Etat Civil

Naissances :

Laure Gonzalez, 1 rue de l'Eglise, née le 27 juin 2009
Lyloo HOLLE, Le Bousquet, née le 7 août 2009

Arrivées :

Emilie JAUSSE et Benoît MAILHOL, impasse de l'horloge.
Béatrice BILLAT, Chemin de Carcassonne.
David HOLLE, Magalie DELBOVE et leur fille LYLOO, au Bousquet.
Anaïs d'ABOVILLE, à La Jasse.
M et Mme LAMBREGTZ lotissement kinou 3

Départ :

Maguelone et Thierry BRENAC. La Combette
J. Claude MEERPOEL, lotissement Kinou 3

Les éclaireurs à Saint-Martin

Le camp des éclaireurs s'est terminé en juillet par un repas « trappeur » original et dépayçant. Ils ont tenu à nous remercier dans le courrier ci-joint :

Allo Saint Martin, ici le groupe « éclés Hersain » que vous avez accueilli pendant 3 semaines aux « magnolias ». Un petit mot en passant pour vous remercier et vous raconter notre camp.

Nous avons trouvé le lieu fantastik, en particulier la rivière qui nous a énormément plu. Nous avons fabriqué un énorme barrage, trouvé une pierre à tête de singe et nous avons fait plein de batailles d'eau. La forêt qui nous entourait était terrifiante et a bien joué son rôle pour nos



multiples parties de cache-cache géant.

Nous avons rencontré plein de gens, comme Monsieur Alban Delpoux et Monsieur Marcel Expert qui nous ont appris plein de choses. André qui nous a souvent rendu visite, son panier plein de surprises, Daniel qui a permis que nous construisions plein de choses, Bernard qui nous a sauvé la vie en coupant des arbres dangereux et enfin Monsieur le Maire qui veille bien sur les gentils habitants de Saint Martin.

Nous sommes également partis 3 jours en solitaire, en marchant longtemps sous la chaleur du soleil de l'Aude, nous débrouillant pour tout faire tout seul, tout en se serrant les coudes.

En bref, des rires, des pleurs, de l'amitié, plein d'amour et surtout de l'humour pour ces trois semaines de camp que l'on n'oubliera jamais.



Communauté de Communes

Régis BANQUET, 1er adjoint au maire d'Alzonne, a été élu au premier tour conseiller municipal pour le canton d'Alzonne. Nous lui souhaitons pleine réussite.

Un Conseil remanié

La disparition de Michel ESCANDE a entraîné de nouvelles élections à la Communauté de Communes. La présidence est de nouveau assurée par Jean-Marie SALLES, maire d'Alzonne. Les vice-présidents, sont :

- Régis BANQUET, premier adjoint d'Alzonne, conseiller général du canton.
- Jacques BRUNEL, maire de Villeséquelande
- André BONNET, maire de Raissac-sur-Lampy
- Jean-Luc OLIVIER, adjoint au maire de Montolieu

Quel statut pour le plan d'eau ?

Les regroupements de communes entraînent des transferts de compétences des communes vers les communautés, aussi les situations nouvelles ne sont elles pas toujours faciles à comprendre. De nombreuses questions nous ont été posées sur le statut du plan d'eau. Voici quelques éléments de réponse.

Les terrains sur lesquels se trouvent le plan d'eau et le terrain de tennis (parcelles A 692, A 693, A694, A695, A696) ont été acquis par la commune de Saint Martin le Vieil en 1981 après une procédure d'expropriation.

En 2000 un bail a été signé entre la commune

et le syndicat intercommunal d'aménagement de la basse vallée du Lampy (Saint Martin et Raissac), pour une durée de un an prolongeable par tacite reconduction. Le loyer était fixé à 200F par an.

Le 10 décembre 2001, le Préfet a dissout le syndicat et transféré l'ensemble des compétences définies dans le bail à la communauté de communes nouvellement créée. Les délibérations du conseil municipal de Saint Martin le Vieil du 11 mars 2002 et du conseil communautaire du 9 avril 2002 entérinent ces nouvelles dispositions.

Depuis cette date, la commune en tant que propriétaire redevable de l'impôt foncier a mis à la disposition de la communauté de communes le plan d'eau, laquelle en assure l'aménagement et la gestion. La responsabilité de la sécurité et la police restent de la compétence du maire de la commune.



PPR

L'enquête publique officielle doit avoir lieu autour des fêtes de fin d'année. Le commissaire enquêteur a été nommé : il s'agit de Monsieur Henri Sylvestre

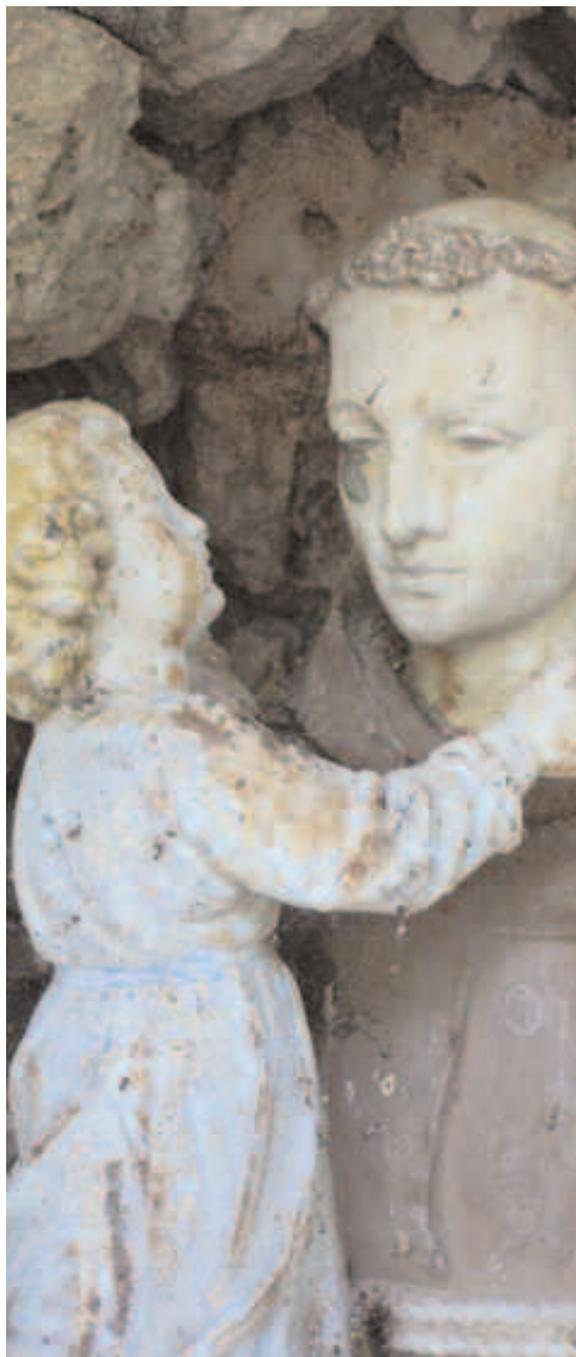
Assemblée Générale d'AVEC.

L'assemblée générale d'AVEC a eu lieu dans la salle communale de Ventenac. Au-delà de l'approbation des rapports moral et financier, cette assemblée a permis de faire le point sur le travail accompli et de présenter les projets et les axes de développement à venir.

Le tennis et le lac

L'entretien du lac et du tennis est assuré par la communauté de communes : cette année le tennis a été repeint et le béal a été curé. L'alimentation du lac a retrouvé son débit normal.

Les travaux en cours de la place des platanes



La photo mystère ????

● Economisons le papier

Envoyez un mail à:
st-martin-le-vieil@wanadoo.fr
Vous recevrez la version numérique du bulletin.